

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 MARS 2019**

<b>Date de convocation :</b> 5 mars 2019	<b>Nombre de conseillers :</b> en exercice : 11
<b>Date d'affichage du compte-rendu :</b> 22 MARS 2019	présents : 09 votants : 09

L'an deux mille dix-neuf, le onze mars à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

**Présents :** LOUIS Thierry – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – POZZO Maryvonne – LECLERC Joël – MESNAGE Dominique - DIEUL Sandrine – GOYER Muriel– AUCRETERRE Stéphane formant la majorité des membres en exercice.

**Absents :**  
GOUBERT Eric - LEMAITRE Philippe.

**Secrétaire de séance :**  
AUCRETERRE Stéphane.

Délibérations prises à l'unanimité des votants :

- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour engager, liquider et mandater l'achat d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire pour un montant de 2 712,00 €, avant l'adoption du budget primitif commune pour l'exercice 2019
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour conclure un bail emphytéotique administratif avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem 50) pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école communale
- ✓ création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 1<sup>ère</sup> classe dans le cadre d'un avancement de grade
- ✓ création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de deuxième classe dans le cadre d'un avancement de grade
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour accomplir l'ensemble des démarches administratives relatives à la mise en place d'une Signalisation d'Intérêt Local sur la commune
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour se désabonner de l'Union Régionale des CCAS (URCCAS)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,  
le 11 mars 2019,  
Le Maire,  
Thierry LOUIS



AFFICHÉ LE : 22.03.2019

RETRAIT D'AFFICHAGE LE : 09/04/

Le Maire,

2019